



HISTOIRE DE LA SANTA CASA DE LA MISÉRICORDE DE PARIS

La Misericórdia de Paris a été créée le 13 juin 1994 dans la tradition historique des Misericórdias portugaises, dont la première est celle de Lisbonne, fondée le 15 août 1498 à l'initiative de la Reine Leonor, alors veuve de D. João II et régente du royaume, dans le but d'aider les plus nécessiteux à travers la pratique de quatorze œuvres de miséricorde (sept corporelles et sept spirituelles).

Aujourd'hui, il y a environ 400 Misericórdias au Portugal, constituant un réseau d'institutions privées de solidarité sociale qui couvre l'ensemble du territoire national. Ces associations de laïcs chrétiens sont devenues un acteur clé dans les différents domaines de la solidarité sociale et de l'action parmi les pauvres (santé, travail social, emploi et formation professionnelle, coopération et développement, tourisme social, etc.).

La Misericórdia de Paris est une association régie par la loi du 1er juillet 1901 au service des plus nécessiteux, en particulier ceux qui sont d'origine ou d'expression portugaise. L'engagement des Misericórdias portugaises a été adopté comme règlement interne. L'engagement ce sont les statuts qui ont pour fondement les statuts de la première Misericórdia (Lisbonne). Le texte a été adapté en fonction de l'époque et/ou de la région d'implantation, tout en préservant l'autonomie de l'institution et son caractère de confraternité. Les Misericórdias portugaises sont regroupées dans l'Union des Misericórdias portugaises. Ils existent aussi l'Union Européenne des Misericórdias et la Confédération Mondiale des Misericórdias portugaises qui associe plusieurs milliers d'institutions, la plupart d'entre elles, plus de deux mille, se situent au Brésil.

Dès le début, l'action de la Misericórdia de Paris obéit à deux principes fondamentaux:

1. ne pas se substituer ou concurrencer les services existants, qu'ils soient français ou portugais, mais être complémentaires, tout en recherchant à collaborer;
2. intervenir notamment lorsqu'il n'y a pas de réponse aux problèmes spécifiques de la population cible ou lorsque les réponses sont insatisfaisantes ou incomplètes.

De nombreux problèmes passent inaperçus et restent sans réponse de la part des services publics portugais et français. En effet, ils estiment que ces problèmes ne relèvent pas de leur compétence ou qu'ils doivent être traités conformément aux dispositions de droit commun, sans tenir compte de leurs spécificités et, dans certains cas, ils contestent même leur existence.

Parmi les problèmes d'intérêt général qui relèvent du cadre général de l'assistance et qui ne trouvent pas la solution efficace souhaitable, il convient de mentionner ceux qui concernent les personnes

âgées, les jeunes sans qualification, les indigents, les chômeurs de longue durée qui ont cessé d'avoir droit aux allocations de solidarités, aux invalides, à ceux qui meurent abandonnés, aux détenus et à ceux qui sont dans la solitude et la nécessité (matérielle, morale ou affective).

Parmi ces situations, certaines ont tendance à augmenter, multipliant le nombre de cas humainement indignes, qui donnent souvent lieu à des souffrances considérables qu'il est urgent de réduire. En plus des réponses de plus en plus inadéquates, s'ajoute le fait qu'un certain nombre de Portugais en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale préfèrent cacher leurs difficultés réelles.

L'ignorance de ces situations est évidente et le manque de données flagrantes. Pour cette raison, la Misericórdia de Paris a décidé de donner la priorité à la promotion de l'étude des risques, des points de rupture, des difficultés et réponses sociales disponibles, afin d'avoir une vision globale et approfondie de la réalité, afin de clarifier les stratégies d'action et de promouvoir un plan de communication, d'information et d'orientation.

Évolution

Genèse de la Santa Casa da Misericórdia de Paris

En 1993, Monsieur José Tadeu Sousa Soares, alors Consul Général du Portugal à Paris, a promu une réunion avec les responsables associatifs et d'autres observateurs qualifiés dans leur domaine. Dans cette réunion il est apparu qu'il y avait une insuffisance dans la Communauté portugaise concernant le soutien social ainsi que l'existence de problèmes sociaux graves qui passaient inaperçus ou n'étaient pas tenus en considération, et à cause de cela, restaient sans réponse. Il y avait aussi des nouvelles préoccupations, notamment en ce qui concerne le vieillissement et les pensions de retraite. En effet, ceux qui sont arrivés massivement en France dans les années 60 et 70 ont commencé à atteindre l'âge de la retraite, sans rien savoir sur la question et ses conséquences.

Par la suite, il a été conclu que, pour trouver des réponses adéquates pour résoudre ces problèmes, il était nécessaire de créer une structure avec une vocation spécifique pour organiser la solidarité, aider les plus nécessiteux et intervenir auprès des autorités compétentes des deux pays, afin de prendre en compte les problèmes mentionnés ci-dessus.

La création d'une Santa Casa da Misericórdia est apparue comme la réponse la plus pertinente compte tenu de sa vocation statutaire et historique, de son implantation sur le territoire national et dans de nombreux autres pays à travers le monde, de la globalité de ses réponses et du prestige dont elle jouit au sein de la population, conquis grâce à plus de cinq siècles de pratique de l'un des plus nobles préceptes de la doctrine chrétienne, à savoir, la charité.

La création d'une Miséricorde au-delà de permettre l'intervention au niveau de la France, facilite la mise en place de relations et de partenariats avec le réseau de 400 homologues existants au Portugal. C'est ainsi que l'Union Portugaise des Misericórdias Portugaises a été consultée afin d'obtenir des conseils et le modèle des statuts, ainsi que la documentation de ces institutions et leur mode de fonctionnement.

Par ailleurs, plusieurs membres de la communauté portugaise ont été contactés en région parisienne afin de constituer le noyau des fondateurs.

Fondation de la Santa Casa da Misericórdia de Paris

La Santa Casa da Misericórdia de Paris a été fondée « le 13 juin 1994, vers 20h00, dans la crypte de l'Église Notre Dame de Fátima, au 48bis, Bd Sérurier, 75019 Paris, après la célébration d'une messe, où ce sont réunis en Assemblée Générale Constitutive, les Frères fondateurs de la Santa Casa da Misericórdia de Paris, au nombre de trente-trois » comme cela est indiqué dans le compte-rendu.

Compte tenu du nombre réduit de participants qui ont répondu à l'invitation, l'Assemblée Générale a décidé « que les 100 premiers adhérents soient considérés comme des frères fondateurs » afin que le nombre soit identique à ceux qui ont créé la première Misericórdia portugaise, celle de Lisbonne, le 15 Août de 1498.

À la clôture de l'Assemblée Générale Constitutive, un total de 13 «corps dirigeants » ont été élus, dont quatre au «Conseil de l'assemblée» et deux au «Conseil fiscal», plus trois volontaires. Ils ont pris rendez-vous pour plusieurs réunions consécutives pour définir un plan d'intervention, en tenant compte des recommandations de Monsieur Tadeu Soares énoncées dans l'intervention qu'il a faite lors de l'Assemblée générale, à savoir: « la Santa Casa da Misericórdia de Paris pourra développer un travail important, aussi longtemps que les adhérents expriment:

- Disponibilité et volonté d'agir pour le bien commun, en particulier pour ceux qui en ont le plus besoin;
- Coopération avec les nationaux et les organismes français, afin que le plus grand nombre possible puisse participer;
- Engagement pour une adhésion significative des ressortissants portugais avec résidence de longue durée en France. »

Préparation du Programme d'Activités

Dans les premiers mois qui ont suivi la création de la Misericórdia de Paris, le 13 juin 1994, des mesures nécessaires ont été prises avec les autorités françaises, civiles et ecclésiastiques compétentes pour la régularisation administrative et juridique et, en même temps, il a été établi des contacts avec des institutions capables de collaborer. Par ailleurs, compte tenu des informations disponibles, le projet a été élaboré dans le but de donner la priorité à la solution des besoins existants laissés sans réponse par les services publics.

Le 24 novembre, un peu moins de six mois après la fondation, s'est tenu la première assemblée générale ordinaire dont l'ordre du jour comprenait l'approbation du projet à réaliser à court et à moyen terme. Toutefois, l'Assemblée générale a noté l'absence d'informations suffisamment claires sur la situation sociale de la Communauté portugaise en France pour adopter un programme d'activités cohérent.

En effet, qu'ils soient malades ou démunis, des personnes souffrant de solitude, des personnes décédées, des jeunes ayant besoin de soutien, des personnes âgées en difficulté, des personnes ou des familles en situation de précarité ou d'exclusion, et d'autres éventuels problèmes, il y avait un manque de données qui permettraient de connaître, au moins d'une façon approximative, la réalité du volume, de la nature des cas et des aspirations des personnes concernées.

Par conséquent, il a été déterminé que jusqu'à ce qu'une meilleure connaissance des problèmes sociaux de la communauté soit accomplie, la Santa Casa poursuivrait les activités commencées dans les six premiers mois, à savoir: le soutien aux plus démunis, aux malades, aux personnes en situation d'isolement, aux détenus et aux défunts abandonnés.

Il a été, également, décidé d'établir des contacts et de coopérer avec la CNAV, le Secours Catholique, l'Ambassade, les Consulats, l'administration pénitentiaire, l'aumônerie des hôpitaux, l'Union des Misericórdias portugaises et les Associations.

L'Assemblée générale a conclu que la tâche serait ardue mais qu'il était opportun de procéder avec confiance mais sans se précipiter.

Les travaux de recherche

Afin d'obtenir les données nécessaires pour établir, plus rapidement, l'état de la situation sociale de la Communauté, nous avons demandé la coopération de notre Ambassade. Avec son soutien, un groupe de travail a été formé, composé de fonctionnaires de cet organisme, de travailleurs sociaux des trois consulats de la région parisienne, des sociologues, des travailleurs sociaux liés aux organisations françaises, des associations et d'autres observateurs qualifiés.

Le travail de ce groupe a permis la collecte de témoignages et d'éléments pertinents, ainsi que la préparation d'un questionnaire envoyé à tous les postes consulaires portugais en France, associations et prêtres, religieux et laïcs liés à la pastorale des Portugais.

Simultanément, des informations et des documents ont été obtenus auprès des services français auxquels les Portugais avaient les plus souvent recours.

Sur la base des données ainsi recueillies, bien que non exhaustives, il a été possible de définir des tendances et de mieux connaître les problèmes existants ou prévisibles, notamment par rapport aux catégories les plus démunies de la population cible et aux personnes âgées qui ont commencé à arriver en grand nombre à l'âge de la retraite.

En 1998, a initiée une coopération avec la Direction des Assurés de l'Etranger » afin d'obtenir les premières données statistiques sur le vieillissement et les retraites. En 2002, la CNAV a lancé l'enquête PRI («Passage à la Retraite des Immigrés»). À la demande de Santa Casa, elle a accepté que l'échantillon des portugais soit représentatif et que leurs réponses puissent être traitées séparément. La CNAV a accepté la demande et, en 2004, a rendu disponibles les résultats concernant les Portugais et la Santa Casa a embauché un démographe pour faire le respectif traitement des données.

Par la suite, un résumé de toutes les données collectées concernant la situation sociale des Portugais en France, leur vieillissement et leurs réformes a été réalisé. La Santa Casa a publié cette synthèse en

2006 avec le titre suivant: "Les Portugais en France à l'heure de la réforme". Des exemplaires de ce livre (bilingue) peuvent être obtenus auprès de la SCMP.

Evolution des activités

Sur la base de ces éléments et des informations recueillies, il a été possible de définir les principales priorités, à savoir offrir des funérailles et des sépultures dignes aux compatriotes qui décèdent abandonnés, rendre visite aux malades, soutenir les détenus, aider les personnes en désinsertion sociale et/ou professionnel, soutien financier et matériel aux familles ou aux individus ayant des difficultés particulières, intervention auprès des personnes âgées, préparation et diffusion d'informations spécialisées, mobilisation des jeunes pour la solidarité, campagnes de sensibilisation.

Par la suite, de nouvelles initiatives ont été prises: lancement en 1997 d'une réflexion sur la création d'un local social polyvalent de la Communauté portugaise en France (1997), campagne de collecte de denrées alimentaires à l'occasion des fêtes de Noël avec la distribution aux personnes seules et aux familles démunies (début décembre 2008), Observatoire social de la communauté portugaise en France (à partir de 2009), événements sociaux de la Communauté portugaise (à partir de 2010), dîner convivial (début décembre 2011), location d'un siège sur le 7 Av. de la Porte de Vanves à Paris 14 pour faciliter le travail du conseil d'administration (contrat signé en février 2012), des manifestations de solidarité pour la collecte de fonds en faveur de la Santa Casa da Misericórdia (à partir de janvier 2012 par initiative de l'Association "AGORA" d'Argenteuil), des permanences sociales régulières (début octobre 2012).

Difficultés rencontrées

Les projets ne manquent pas. Leur concrétude et leur dynamisme sont rendus plus difficiles à cause du manque de moyens humains.

Depuis sa fondation, les activités de la Santa Casa da Misericórdia à Paris sont basées sur le bénévolat car elle ne dispose pas des moyens financiers pour embaucher des employés. D'où le recours à ceux qui ont la volonté et la disponibilité de consacrer du temps avec bienveillance.

Malheureusement, le nombre de volontaires est très faible, ce qui conditionne le développement de l'intervention. Par conséquent, bon nombre des actions prévues ne sont pas mises en œuvre ou ne le sont que partiellement, en raison du manque de personnes impliquées. D'un autre côté, certaines activités telles que les visites dans les hôpitaux et les prisons supposent une disponibilité pendant la journée parce que les horaires sont stricts.

On peut donc affirmer que la principale difficulté de Santa Casa réside dans le manque de volontaires disposés à collaborer. D'où les appels répétés, en attendant qu'ils soient entendus.